

Procès-verbal des votes
du Conseil Communal de Sanem
de la séance publique
du vendredi, 21 décembre 2007

date de l'annonce publique: 14 décembre 2007
date de la convocation des conseillers: 14 décembre 2007
début: 16h30
fin: 20h20

Présents:

M. Engel Georges, président,
M. Anen Guy, Mme Asselborn-Bintz Simone, Mme Cecchetti Myriam, M. Conter Raymond, M. Goelhausen Marco, M. Hoffmann Armand, M. Lorang Mike, Mme Morgenthaler Nathalie, M. Piscitelli José, Mme Reuter-Angelsberg Dagmar, Mme Reuter-Bauler Carine, M. Rings Robert, M. Schroeder Nico, M. Sunnen Fred,
M. Theisen Luc, secrétaire communal.

Absent(s) excusé(s): /

Premier votant: Mme Cecchetti Myriam

La séance a été interrompue de 19h25 à 19h45.

Le collège échevinal demande au conseil communal de bien vouloir approuver l'ajout des points suivants à l'ordre du jour de la séance du 21 décembre 2007:

- 3.A. *Installation éclairage provisoire au terrain de football Galgebierg à Belvaux. Projet définitif : 40.000,- euros. (4/0720/2123/001).*
- 3.B. *Approbation d'une convention entre l'administration communale de Sanem et la société Promoteurs Associés, concernant le plan d'aménagement particulier au lieu-dit « auf dem Neuenweg » à Sanem (convention adaptée).*
- 3.C. *Approbation d'une taxe de 25,- € relative à la vente du livre 'Eng Gemeng an hir Geschichte - Band 2'.*
- 4.A. *Modification de la composition des commissions consultatives.*

Vote unanime

Ordre du jour

1. Correspondance et Informations.
2. Approbation des rapports des séances du 8 octobre 2007, 22 octobre 2007 et du 16 novembre 2007.

Vote unanime

PROJETS

3. Construction d'un centre de secours pour les besoins du service d'incendie communal et le service de secours de la protection civile. Avant-projet: 5.999.581,27 € (4/0340/2123/001)

Vote(s) positif(s): 15

Anen Guy, Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Conter Raymond, Engel Georges, Goelhausen Marco, Hoffmann Armand, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Reuter-Bauler Carine, Rings Robert, Schroeder Nico, Sunnen Fred,

- 3.A Installation éclairage provisoire au terrain de football Galgebierg à Belvaux. Projet définitif : 40.000,- euros. (4/0720/2123/001).

Vote unanime

AMENAGEMENTS

- 3.B Approbation d'une convention entre l'administration communale de Sanem et la société Promoteurs Associés, concernant le plan d'aménagement particulier au lieu-dit « auf dem Neuenweg » à Sanem (convention adaptée).

Vote unanime

FINANCES

- 3.C Approbation d'une taxe de 25,- € relative à la vente du livre 'Eng Gemeng an hir Geschichte - Band 2'.

Vote unanime

DIVERS

4. Modification du règlement de la circulation.

Le Conseil Communal,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le libre écoulement de la circulation routière;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques et modifiant le règlement grand-ducal du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à point;

Vu que les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un corps de Police grand-ducale et d'une Inspection générale de la Police ;

Vu le règlement de circulation communal du 23 juillet 2004 ;

Le conseil communal décide de modifier le règlement précité du 23 juillet 2004 comme suit et prie l'autorité supérieure de bien vouloir donner son approbation :

1. Les dispositions concernant la rue de Mondercange (CR172) à Ehlerange sont modifiées comme suit :

Les dispositions suivantes sont ajoutées :

ARTICLE :	LIBELLE :	SITUATION :
4/8	Stationnement autorisé sur le trottoir	Côté pair : Entre les maisons n°28 et 98

2. Les dispositions concernant le ZARE (CV) à Ehlerange sont modifiées comme suit :

Les dispositions suivantes sont ajoutées :

ARTICLE :	LIBELLE :	SITUATION :
1/2/2	Circulation interdite dans les deux sens, excepté cycles entre 21h00 et 6h00	Dans toute la zone du ZARE est et ouest

3. Les dispositions concernant la rue du Knapp à Soleuvre sont modifiées comme suit :

Les dispositions suivantes sont ajoutées :

ARTICLE :	LIBELLE :	SITUATION :
4/1	Stationnement interdit	Côté impair : entre la maison n°35 et la rue Belle-Vue

Vote unanime

Les points 4. à 9. ont été retirés de l'ordre du jour.

4.A Modification de la composition des commissions consultatives.

Commission des étrangers:

Démission de Mme Thein Chantal, membre effectif, CSV

Démission de Mme Menghi-Flesch Claudine, suppléante, CSV

Nomination de Mme Menghi-Flesch Claudine, membre effectif, CSV

Nomination de Mme Thein Chantal, suppléante, CSV

Commission des jeunes:

Démission de M. Anen Steve, membre effectif, CSV

Démission de M. Muller Claude, suppléant, CSV

Démission de M. Turpel Cyril, membre effectif, DP

Nomination de M. Muller Claude, membre effectif, CSV

Nomination de M. Dax Marc, suppléant, CSV

Nomination de M. Kunzer Jeff, membre effectif, DP

Commission de la culture:

Démission de Mme Morbach Marianne, suppléante, DP

Démission de Mme Kunnert-Reisdorf Milly, membre effectif, DP

Nomination de M. Lauckes Daniel, membre suppléant, DP

Nomination de Mme Morbach Marianne, membre effectif, DP

Commission des sports:

Démission de M. Bunk Ralf, suppléant, DP

Nomination de M. Kunzer Jeff, suppléant, DP

Vote unanime

5. Questions et divers.

A. Question introduite par la conseillère Nathalie Morgenthaler:



Un de Schäfferot vun der
Gemeng Suessem

Am Ament gëtt jo un der „rue d'Ehlerange“, dem sougenannten „Tippewee“, zu Zelwer geschafft an dëst fir eng länger Zäit. Duerch dës Uarbechten mussen déi Leit déi dës Strooss dacks gefuer sinn ee relativ groussen Ëmwee maachen.

Dofier gëtt an der Läscht d'„rue Henri Koch“ zu Esch, an der Zone „A Sommet“, gären als Schläichwee genotzt, ohwuel dës Strooss net fir den allgemengen Verkéier op ass.

Gemäss dem Artikel 25 vum Gemengengesetz vum 13. Dezember 1988, erlaabt mer Äech an der Sëtzung vum 21. Dezember 2007 folgend Froën ze stellen:

- Kann de Schäfferot net un déi zoustänneg Autoritéiten schreiwen fir ze froën ob d'„rue Henri Koch“ zu Esch net kéint fir den Verkéier opgemaat ginn an dat op manns: fir d'Dauer vun den Uarbechten um „Tippewee“?
- Falls dat aus Sëcherheetsgrënn (Lycée, CNFPC) net gewünscht ass, kéint dës Restriktioun net op manns: fir déi Stonnen ausserhalb vun den Coursen opgehuewen ginn?

Mat mengen beschten Gréiss,

Fir d'CSV-Fraktioun, Guy Anen, Mike Lorang, Carine Reuter-Bauler a Fred Sunnen

Nathalie Morgenthaler
Member vun Gemengerot

BUDGET

6. Approbation du budget rectifié de l'année 2007.

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	37.027.376,45	9.452.219,25
Total des dépenses	32.613.330,49	15.523.109,35
Boni propre à l'exercice	4.414.045,96	
Mali propre à l'exercice		6.070.890,10
Boni du compte 2006	6.096.931,78	
Boni général	10.510.977,74	

Mali général		6.070.890,10
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 6.070.890,10	+ 6.070.890,10
Boni présumé à fin 2007	4.440.087,64	

Vote(s) positif(s): 8	Vote(s) négatif(s): 7
Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Conter Raymond, Engel Georges, Goelhausen Marco, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Rings Robert,	Anen Guy, Hoffmann Armand, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Reuter-Bauler Carine, Schroeder Nico, Sunnen Fred,

7. Approbation du budget de l'année 2008.

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	39.247.722,54	14.005.326,28
Total des dépenses	34.617.143,80	22.488.549,80
Boni propre à l'exercice	4.630.578,74	
Mali propre à l'exercice		8.483.223,52
Boni du compte 2006	4.440.087,64	
Boni général	9.070.666,38	
Mali général		8.483.223,52
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 8.483.223,52	+ 8.483.223,52
Boni présumé à fin 2008	587.442,86	

Vote(s) positif(s): 8	Vote(s) négatif(s): 7
Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Conter Raymond, Engel Georges, Goelhausen Marco, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Rings Robert,	Anen Guy, Hoffmann Armand, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Reuter-Bauler Carine, Schroeder Nico, Sunnen Fred,

SEANCE A HUIS CLOS:

PERSONNEL - ENSEIGNEMENT

8. Création d'un poste provisoire de chargé de direction m/f à raison de 22 leçons par semaine dans l'enseignement préscolaire pour la période du 1er janvier 2008 au 31 août 2008 (remplacement de Madame Yvonne MEYERS-WIRTZ).

Vote unanime

9. Nomination de Madame FELLER Ghislaine au poste provisoire de chargée de direction à raison de 22 leçons par semaine dans l'enseignement préscolaire pour la période du 1er janvier 2008 au 31 août 2008.

Est nommé(e):
Feller Ghislaine

10. Nomination de Mademoiselle EUSANI Tania au poste provisoire de remplaçant permanent m/f à raison de 12 leçons par semaine dans l'enseignement primaire pour la période du 1er janvier 2008 au 31 août 2008.

Est nommé(e):
Eusani Tania

INDIGENAT

11. Options et Naturalisations.

Avis négatif

Anen Guy	Asselborn-Bintz Simone	Cecchetti Myriam
Conter Raymond	Engel Georges	Goelhausen Marco
Hoffmann Armand	Morgenthaler Nathalie	Lorang Mike
Piscitelli Jos	Reuter-Angelsberg Dagmar	Reuter-Bauler Carine
Rings Robert	Schroeder Nico	Sunnen Fred